



# Allstate™ BENEFITS

Protection pour les dépenses  
personnelles après un diagnostic  
de maladie grave

## Assurance contre les maladies graves avec services de soutien pour les soins médicaux

### Pourquoi offrir des avantages sociaux en milieu de travail?

L'assurance contre les maladies graves d'Allstate Benefits peut aider les entreprises à recruter et à retenir les meilleurs talents. Grâce à des tarifs abordables, nous vous aidons à offrir à vos employés une protection supplémentaire en cas de diagnostic de maladie grave couverte. Les régimes provinciaux d'assurance maladie ne couvrent pas tout : Allstate Benefits peut vous aider.

### Avantages d'offrir une protection supplémentaire

- Permet de protéger les finances des employés
- Atténue le stress financier, ce qui aide les employés à se concentrer sur leur travail
- Améliore les avantages sociaux et les programmes de rémunération offerts par les employeurs

### Pourquoi opter pour l'assurance contre les maladies graves d'Allstate Benefits?



Lorsque les employeurs offrent notre assurance contre les maladies graves, ils donnent à leurs employés l'accès à une protection supplémentaire dont ces derniers ne peuvent profiter que grâce à leur emploi. De plus, grâce aux services à valeur ajoutée des Cliniques TELUS<sup>MD</sup> Santé et de PinnacleCare, les employés reçoivent les meilleurs services d'assistance médicale pour trouver les médecins et les établissements qui conviennent le mieux pour leurs soins.

### Avantages et caractéristiques de notre assurance contre les maladies graves

- La prestation est versée directement à l'assuré, qui l'utilise à son gré; il n'y a aucune restriction quant à son utilisation.
- Des tarifs de groupe abordables sont offerts, dont les employés ne peuvent profiter que grâce à leur emploi.
- Aucune restriction relative à l'état de santé préexistant n'est imposée : les demandes d'indemnités admissibles ne seront pas rejetées pour le traitement de symptômes qui existaient avant de souscrire l'assurance contre les maladies graves.
- Aucun délai d'attente n'est imposé pour le versement de la prestation des demandes d'indemnités admissibles; celle-ci est payable dès que la couverture entre en vigueur<sup>1</sup>.
- Aucune période de survie n'est imposée, ce qui signifie plus de demandes d'indemnités acceptées.
- Les employés peuvent conserver cette assurance s'ils changent d'emploi ou prennent leur retraite.
- Cette assurance permet de combler les lacunes de la couverture du régime provincial et répond à certaines préoccupations de la main-d'œuvre multigénérationnelle d'aujourd'hui en matière de prestations.
- L'établissement est garanti, sous réserve des exclusions et limitations<sup>2</sup>.
- Les primes sont exonérées en cas d'invalidité de la personne assurée en raison d'une maladie grave couverte.
- Les personnes à charge couvertes reçoivent 50 % du montant de la prestation de base des employés.

### Allstate Benefits. Des avantages pratiques pour la vie de tous les jours.<sup>MD</sup>

<sup>1</sup> Si la date du premier diagnostic est postérieure à la date de prise d'effet de la couverture. <sup>2</sup> Veuillez consulter la section Exclusions et limitations du document. <sup>3</sup> <https://action.cancer.ca/fr/research/cancer-statistics/cancer-statistics-at-a-glance> <sup>4</sup> <https://www.worldatlas.com/articles/leading-causes-of-deaths-in-canada.html> (en anglais seulement) <sup>5</sup> <https://bankruptcycanada.com/insolvencyblog/causes-of-bankruptcy/> (en anglais seulement) <sup>6</sup> [http://www.ontariostrokenetwork.ca/pdf/Final\\_Fact\\_Sheet\\_Stroke\\_Stats\\_3.pdf](http://www.ontariostrokenetwork.ca/pdf/Final_Fact_Sheet_Stroke_Stats_3.pdf) (en anglais seulement) <sup>7</sup> <https://www.cancer.ca/fr-ca/cancer-information/cancer-type/breast/statistics/?region=on>

## PENSEZ-Y



En moyenne, **628 Canadiens** reçoivent un diagnostic de cancer chaque jour<sup>3</sup>.



**Le cancer, les maladies cardiaques et les accidents vasculaires cérébraux** sont responsables de plus de 50 % des décès au Canada<sup>4</sup>.



Les maladies et les problèmes médicaux sont l'une des **principales causes de faillite personnelle** au Canada<sup>5</sup>.



Au Canada, un **accident vasculaire cérébral a lieu** toutes les 10 minutes<sup>6</sup>.



En moyenne, chaque jour, **75 Canadiennes** reçoivent un diagnostic de cancer du sein<sup>7</sup>.

### [Nom du courtier]

### Information

[Nom]

[Titre

xxxx]

[Numéros de téléphone

xxxxxx]

[Courriel]

La police d'assurance dont il est fait mention ici n'est disponible qu'en anglais. En cas de litige, le libellé de la police d'assurance prévaut. Cette publicité, une traduction de la version approuvée des documents en anglais, ne doit pas être interprétée comme modifiant ou altérant la police d'assurance.

**Révisé : 08-2021. La couverture est offerte par l'assurance contre les maladies graves supplémentaire à indemnisation limitée.** Le présent document donne simplement un aperçu des prestations offertes aux termes de la police collective souscrite par Allstate du Canada, compagnie d'assurance (siège social, Markham, Ontario). Les détails de l'assurance, y compris les exclusions, limitations et autres dispositions sont donnés dans les certificats délivrés. Pour en savoir davantage, vous pouvez communiquer avec votre représentant Allstate Benefits.